

Les détails seront fixés par la voie diplomatique.

32. La partie mexicaine annonce qu'elle est disposée à envoyer les expositions suivantes :

- "Tres Décadas de Pintura Mexicana" (Trois décennies de peinture mexicaine), durant les mois de mai et de juin 1986 (INBA).
- "Fotografía Contemporánea Mexicana" (Photographie mexicaine contemporaine) (INBA).
- "Arte Prehispánico" (Art pré-hispanique) (INAH).
- "Fotografías de Víctor Flores Olea" (Photographies de Víctor Flores Olea) (SRE).
- "Máscaras mexicanas" (Masques mexicains) (SRE).

La partie canadienne prend note de ces offres et les transmettra aux institutions appropriées dès qu'elle recevra les catalogues de ces expositions.

Les détails seront fixés par la voie diplomatique.

Enseignement artistique

33. L'INBA manifeste son désir d'échanger chaque année, pour une période allant jusqu'à quinze jours, un spécialiste de l'enseignement artistique, pour connaître les méthodes et techniques d'enseignement, ainsi que l'organisation et le développement des institutions artistiques dans les deux pays.